



DEPARTEMENT DES LANDES

Nombre de Conseillers en exercice : 23

(- 1 démission : Laurine COUFFIGNAL) : 22

COMMUNE DE TARTAS

Nombre de présents : 13

ARRONDISSEMENT DE DAX

Nombre de votants : 18

Date de convocation : 05/06/2019

**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL
DES
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
du Mardi 11 juin 2019**

--- o0o ---

L'an deux mille dix-neuf, le onze juin, le Conseil Municipal de la Commune de TARTAS, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de M. BROQUÈRES Jean-François, Maire.

Etaient présents : MM. BROQUÈRES (a procuration pour Mme THIEBLIN), LAMOTHE (a procuration pour Mme BRUGAT), Mme DEGOS, MM. DUBOS (a procuration pour M. GOSSELIN), MARSAN, LAFOURCADE (a procuration pour Mme COURROS), GAILLARDET (a procuration pour M. DUPLA), Mme CHAPUIS, M. DUBUN, Mmes GARRIDO, DAUGREILH, M. DUCASSE, Mme CELIMON.

Etaient excusés : Mmes COURROS (a donné procuration à M. LAFOURCADE), BRUGAT (a donné procuration à M. LAMOTHE), DARGELOSSE, DUBOIS-MAURY, MM. BRUEY, GOSSELIN (a donné procuration à M. DUBOS), DUPLA (a donné procuration à M. GAILLARDET), Mme THIEBLIN (a donné procuration à M. BROQUÈRES).

Etait absent non excusé : M. TAUZIA.

Un scrutin a eu lieu, Mme CELIMON a été élue pour remplir les fonctions de secrétaire.

Séance C

Délibération n°10

DELIBERATION

Rapporteur : Mme DEGOS

Objet : Budget annexe fêtes et animations – Programme des fêtes 2019

Mme DEGOS, adjointe au maire présente le projet :

Sur proposition du Conseil d'exploitation de la régie des Fêtes et Animations en date du 21 mai, il est soumis au vote de l'assemblée le PROGRAMME des FETES LOCALES 2019.

Après en avoir délibéré

Oui l'exposé du rapporteur

LE CONSEIL MUNICIPAL

A l'unanimité

.../...

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Pau dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat dans le département.

La présente délibération sera transmise à Monsieur le Préfet des Landes.

Envoyé en préfecture le 05/07/2019

Reçu en préfecture le 05/07/2019



ID : 040-214003139-20190611-2019_C10-DE

DONNE un avis favorable au programme des fêtes locales 2019.

Délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.



Le Maire,

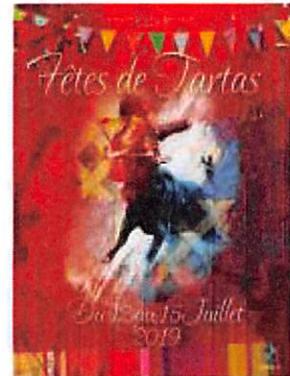
Jean-François BROQUÈRES

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Pau dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat dans le département.

La présente délibération sera transmise à Monsieur le Préfet des Landes.



Fêtes de TARTAS 12 au 15 juillet 2019



MERCREDI 10 JUILLET

21h Loto PST Omnisports

VENDREDI 12 JUILLET

15h jeux aquatiques enfants piscine

18h La Foulée des Pitchouns

18h45 Ouverture des Fêtes

Remise des clés à la classe des 18 ans

19h05 Marche pédestre

19h15 Foulée des Fêtes

19h Ouverture bodega Amicale de la chèvre

20h Repas Estanquet

21h30 Course Landaise Formelle DAL Cuadrilla Dussau

23h30 Bal Disco Fun Night

0h-4h Point repos

SAMEDI 13 JUILLET

8h Concours de pêche

10h Concert de l'Harmonie Tarusate Maison de retraite

10h Descente de la Midouze en Canoë

11h Course de cocardes – ToroBall pour enfants

12h Repas Estanquet

14h Descente de la Midouze en Canoë

14h Course Cycliste Ufolep Ville Haute

14h30 Concours de Pétanque - Arènes

20h Repas Estanquet

20h Bodega des pompiers

22h30 Corso Fleuri

Chars fleuris, animation musicale par des Bandas

23h30 Bal Disco Fun Night

0h-5h Point repos

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Pau dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat dans le département.

La présente délibération sera transmise à Monsieur le Préfet des Landes.



DIMANCHE 14 JUILLET

- 10h30 Messe en Musique**
- 11h Capéa Ecole Adour Aficion**
- 12h Barricot républicain**
- 12h Bodega Amicale de la chèvre**
- 12h15 Concert de l'Harmonie Tarusate Parvis de la Mairie**
- 13h Repas Estanquet / Repas producteurs**
- 14h-18h Paintball**
- 17h30 Toro ball Tartas/Bégaar**
- 19h Zumba party**
- 20h Bodega Amicale des Poulettes**
- 20h Repas Estanquet**
- 21h30 Spectacle Broadway Swing Company**

LUNDI 15 JUILLET

- 8h-18h Braderie Commerciale**
- 11h Animation des rues par l'Harmonie Tarusate**
- 11h30 Spectacle de rue collectif Takapish**
- 12h30 Repas Estanquet**
- 14h Après-midi des Pitchouns**
- 19h30 Animation des rues Los Picaros**
- 20h Repas Estanquet**
- 21h30 Concert orchestre Klein**
- 23h Grand Feu d'Artifice**
- 23h15 Reprise du concert**

DU VENDREDI 12 AU LUNDI 15 JUILLET

Grande fête foraine Allées Marines

Fête en Bus Samedi 13 juillet

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Pau dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat dans le département.

La présente délibération sera transmise à Monsieur le Préfet des Landes.